



Comment candidater au prix coup de cœur du jury ?

Le prix "coup de cœur du jury" du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France récompense l'animation la plus originale et participative menée par un ou plusieurs établissements participants.

Les critères d'évaluation :

Le jury est composé des représentants opérationnels des structures partenaires du Challenge de la Mobilité, il évaluera les démarches selon plusieurs critères :

- la qualité et la pertinence des animations sur la mobilité (menées en interne ou via des prestataires)
- le côté ludique, original, fun de la démarche
- la capacité à embarquer les collaborateurs dans la dynamique

Le vote :

Les démarches seront soumises à un vote du public qui sera précisé en amont de la cérémonie de remise des prix. Il est commun à l'ensemble des établissements participants quelles que soient leurs tailles et typologies.

Le candidat ayant obtenu le plus de votes est élu "coup de cœur du jury" et reçoit un lot et un diplôme lors de la cérémonie de remise des prix.

Pour candidater au prix coup de cœur :

La candidature du ou des établissements se fait **uniquement par le référent**.

L'envoi de la candidature se fait par email, à l'adresse challenge.hdf@gmail.com

L'objet du mail devra comporter la mention "candidature prix coup de cœur" ainsi que le nom de l'établissement.

Cette candidature devra comprendre un descriptif de la ou les animation(s) mise(s) en place autour du Challenge de la Mobilité ainsi que des illustrations :

- La description – un document rédigé, comprenant :

- l'objectif de l'animation
- sa ou ses cible(s) et le périmètre de l'action (ensemble des salarié/ un service en particulier/ les visiteurs/ un ou plusieurs sites, etc.)
- le déroulé de l'animation (dates, lieux, contenus, etc.) ainsi qu'un retour sur les participations
- les moyens utilisés pour communiquer autour de cet événement

- Les illustrations – des photos, une présentation PowerPoint ou une vidéo montrant :

- les animations réalisées
- les messages dédiés
- les moyens et outils de communication

Afin de faciliter l'étude de vos candidatures par le jury, l'envoi des dossiers se fait avant le 18 octobre 2021.

Retrouvez à ce lien quelques exemples de Bonnes Pratiques liées à l'animation du Challenge de la Mobilité :

<https://www.decllic-mobilites.org/bonnes-pratiques/sensibiliser-animer/314-retours-d-experience-autour-de-l-animation-du-challenge-de-la-mobilite-en-hauts-de-france>

En partenariat avec :



Co-organisé par :

